Communiqué de presse 1/1



Un Village des restaurateurs Place Saint Maclou

La crise sanitaire impacte fortement les restaurateurs mantais. C'est pourquoi la Ville de Mantes-la-Jolie soutient l'initiative de professionnels qui ont souhaité monter un village place Saint Maclou pour renouer le lien avec leurs clients.

Face à la crise, les commerçants mantais multiplient les initiatives. Parmi elles, celle de Laurent Angelini. Le patron des Coulisses a souhaité monter un projet de Village des restaurateurs. « Cela fait cinq mois que nous sommes enfermés dans nos murs. Nous avons vraiment besoin de renouer le contact avec les gens, d'aller au-devant d'eux car le click and collect n'est pas très passionnant. Nous voulons voir nos clients et en extérieur qui plus est. »

« Laurent m'a parlé de son idée que j'ai trouvée à la fois originale et innovante », raconte Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie. « Je sais que la situation est dure pour nos amis restaurateurs. C'est pourquoi toutes les bonnes initiatives méritent d'être soutenues pleinement. Et puis c'est aussi une nouvelle offre attrayante pour les consommateurs » Trois chalets de la Ville qui sont utilisés traditionnellement pour les animations ont donc été mis à disposition et installés place Saint-Maclou. Deux dédiés aux spécialités salés et un aux produits sucrés. On y trouvera de la street-food ou cuisine de rue, c'est-à-dire des spécialités à emporter et à consommer à l'extérieur (dans le respect des gestes barrières) ou bien chez soi.

« Nous allons proposer des kouigns, qui sont de petites crêpes gonflées bretonnes, mais aussi des cupcakes et des fish and chips traditionnels », explique Laurent Angelini. Le bar le d'Estrées tiendra un stand d'huitres à déguster. L'offre se diversifiera progressivement pour représenter toutes les tendances culinaires présentes à Mantes-la-Jolie. L'opération débute dès ce week-end et pour 9 semaines minimum. Le Village sera ouvert le samedi, de 11h à 14h pour le salé, de 11h à 16h pour le sucré.



Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie et son adjointe au commerce, Carole Philippe, soutiennent l'initiative de Laurent Angelini.



Trois chalets ont été installés par la Ville, place Saint Maclou.







